



Assemblée générale de TRIAL International Genève – jeudi 19 juin 2025

La 24e Assemblée générale ordinaire de TRIAL International s'est tenue le jeudi 19 juin 2025, dans les locaux de l'association, au 95 rue de Lyon, 1203 Genève, entre 18h30 et 20h35.

25 membres sont présent·e·s ou valablement représenté·e·s. et 4 membres sont excusé·e·s.

Plusieurs représentants du personnel assistent également à l'Assemblée générale, sans droit de vote.

* * *

1. Ouverture de l'Assemblée générale

Leslie Haskell, Présidente de séance et Présidente de l'association, accueille les membres et ouvre l'AG à 18h35. Elle fait état des personnes excusées.

2. Approbation de l'ordre du jour et du procès-verbal 2024

L'Assemblée générale adopte l'ordre du jour à l'unanimité.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité le procès-verbal de l'AG ordinaire 2024.

3. Présentation du rapport d'activités 2024 et des perspectives 2025

Philip Grant, Directeur exécutif, présente une sélection représentative des activités menées en 2024, ainsi que les perspectives et priorités pour 2025, afin d'offrir un panorama fidèle, quoique non exhaustif, des principaux domaines d'intervention de l'organisation.

Les axes suivants sont abordés :

a) Enquêtes et documentation

TRIAL International a mené ou soutenu 40 missions d'enquête ou de documentation en 2024, sur des thématiques et contextes variés, autant anciens que nouveaux. 19 nouveaux dossiers ont fait l'objet d'une étude préliminaire, afin d'évaluer leur potentiel stratégique et sécuritaire. Il est rappelé que, par principe, le contenu des enquêtes n'est jamais révélé tant qu'aucune action judiciaire n'a été déposée, pour protéger témoins, victimes et l'intégrité des preuves.

Un chantier sur la définition de standards pour la documentation des crimes internationaux contre l'environnement a été lancé à Genève en juin 2025, réunissant une trentaine d'experts internationaux.

b) Contentieux stratégiques

Les dossiers majeurs de l'année sont passés en revue :

- Procès d'Ousman Sonko, ancien ministre de l'Intérieur de la Gambie, condamné en Suisse à 20 ans de prison pour crimes contre l'humanité
- Verdict contre Michael Correa, ancien membre des escadrons de la mort du régime gambien de Yahya Jammeh, reconnu coupable de torture aux États-Unis (audience sur la peine attendue cet été);
- Décès de Khaled Nezzar, ex-ministre de la Défense de l'Algérie, avant l'ouverture de son procès en Suisse (recours devant la Cour européenne des droits de l'homme en préparation) ;
- Affaire Rifaat al-Assad, ancien vice-président syrien et oncle de Bachar al-Assad, poursuivi en Suisse pour crimes contre l'humanité;
- Procès de Yuri Harauski, ancien membre d'une unité spéciale du ministère de l'Intérieur biélorusse, jugé en Suisse pour exécutions extrajudiciaires d'opposants politiques (appel en cours) ;
- Procès pionnier au Monténégro pour viol comme crime de guerre, impliquant des acteurs du conflit des Balkans ;
- Actions judiciaires récentes contre la Gaza Humanitarian Foundation, organisation soupçonnée de violations du droit humanitaire dans le contexte du conflit à Gaza.

Morgane Greco a pour sa part présenté de façon détaillée deux affaires emblématiques concernant la RDC, le dossier Donat (Sud-Kivu) et l'affaire Lumbala (prochainement jugée à Paris, affaire de compétence universelle).

c) Renforcement des capacités

TRIAL International a poursuivi de façon active et structurée son engagement dans le renforcement des capacités locales.

En 2024, TRIAL International a organisé la formation de 235 praticien·ne·s du droit, incluant avocat·e·s, magistrat·e·s et membres de la société civile au Sud-Kivu et au Kasai, afin de renforcer les compétences locales en matière de poursuite des crimes internationaux et de soutien aux victimes. L'association a également lancé le programme Corporate Accountability Initiative, qui accompagne 60 organisations partenaires réparties dans six pays, avec pour objectif d'améliorer la documentation des violations graves commises par des entreprises et de soutenir l'accès des victimes à la justice.

En septembre 2024, vingt-neuf acteurs issus de cinq pays ont participé à une formation spécialisée sur la responsabilité des entreprises militaires et de sécurité privées, leur permettant d'approfondir leurs outils d'enquête et de documentation. Enfin, un atelier pilote a été organisé à Lviv à destination de procureurs ukrainiens, dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre l'impunité, pour renforcer la construction de dossiers complexes sur les crimes internationaux et introduire de nouvelles méthodes de travail en réseau.

d) Plaidoyer, communication et publications

En matière de plaidoyer et d'influence, TRIAL International a poursuivi son appui technique au Fonds national de réparations pour les victimes de crimes graves (FONAREV) en RDC, tout en s'impliquant dans la réflexion nationale autour de la création éventuelle d'une cour hybride spécialisée. Sur le plan suisse, l'association s'est activement engagée pour soutenir la ratification par la Suisse de la Convention de Ljubljana-La Haye, ainsi que pour l'intégration du crime de torture et du crime d'agression dans la législation nationale et une poursuite plus rigoureuse des acteurs économiques impliqués dans de graves violations.

Au niveau international, TRIAL a continué à plaider auprès des Nations Unies pour la mise en place d'un instrument contraignant sur la régulation des sociétés militaires et de sécurité privées, avec notamment la préparation d'un symposium international prévu en juillet 2025. Par ailleurs, l'organisation s'est impliquée de façon soutenue dans les débats relatifs à la future convention internationale sur les crimes contre l'humanité, en publiant plusieurs notes de politique (policy briefs) en 2024 sur des thèmes comme la prescription, les amnisties et la garantie des droits des victimes.

La période écoulée a également été marquée par la publication de plusieurs rapports stratégiques majeurs, dont le rapport UpRights à Kinshasa, l'édition 2025 de l'Universal Jurisdiction Annual Review (UJAR), ainsi qu'une étude approfondie sur la pratique de la compétence universelle en Argentine. Plus de mille articles de presse internationaux ont couvert l'action de TRIAL au cours des deux dernières années, reflétant ainsi une visibilité et une influence médiatique sans précédent.

Dans ce cadre, Pamela Capizzi a présenté à l'Assemblée l'étude en cours sur la collaboration entre ONG et autorités de poursuite dans la justice internationale.

e) Risques

L'année a également été marquée par une intensification des risques auxquels TRIAL International doit faire face dans l'exercice de ses missions. La crise sécuritaire déclenchée début 2025 dans l'est de la République démocratique du Congo, avec la réactivation du groupe armé M23 soutenu par des troupes rwandaises, a entraîné la perte de contrôle territorial sur plusieurs zones, le déplacement de centaines de milliers de civils, et la fermeture contrainte du bureau de Bukavu. Cette situation a imposé la relocalisation d'une partie de l'équipe à Kinshasa, tandis que les collègues restés sur place ont dû suspendre toute activité opérationnelle. À la faveur de cette instabilité, des dizaines de personnes condamnées à l'issue de procès soutenus par TRIAL ont pu s'évader, et certaines d'entre elles profèrent désormais des menaces directes à l'encontre des victimes, des témoins et des acteurs de justice impliqués dans les procédures.

Face à cette dégradation brutale du contexte, TRIAL a été contrainte de réorganiser en urgence l'ensemble de ses activités en RDC, d'adapter sa gestion des partenariats, de renforcer son appui d'urgence à plus de 150 victimes et défenseur·e·s des droits humains menacés, et de revoir ses dispositifs de sécurité, tant pour le personnel que pour la préservation des preuves. Parallèlement, l'organisation a continué de faire face à des pressions judiciaires et à des procédures-bâillons en Suisse, notamment initiées par une entreprise suisse du secteur de l'énergie, ce qui représente un risque financier et réputationnel réel. Pour faire face à ces menaces croissantes, un appel d'offres a été lancé en 2025 afin de renforcer les dispositifs de cybersécurité et la sécurité physique de l'ensemble des opérations.

f) Stratégie à moyen terme et évolutions internes

Caroline Ort présente les orientations du plan stratégique 2025–2028 : adaptation du modèle d'action, décloisonnement, innovation RH et numérique, anticipation des risques.

Conclusion

Le Directeur exécutif conclut en remerciant l'équipe, le Comité, les membres, et en rappelant le sens de la mission de TRIAL, en lien avec la Journée internationale contre les violences sexuelles en conflit.

À l'unanimité, l'Assemblée générale approuve le rapport d'activités 2024 et donne décharge au Comité.

4. Réélection et élection de membres du Comité

Aucune candidature spontanée n'ayant été reçue dans les délais, il n'est pas procédé à une élection cette année.

5. Comptes 2024, montant de la cotisation, nomination de l'organe de révision 2025

Le trésorier, Philippe Bovey, présente les comptes et le bilan 2024. Un échange a lieu sur les chiffres-clés, la structure des recettes et les perspectives.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes et le bilan 2024, ainsi que l'attribution du résultat aux réserves.

À l'unanimité, l'Assemblée générale approuve la proposition de garder inchangé le montant des cotisations et la nomination de GAS Global Audit Service SA comme organe de révision.

6. Divers et fin de l'AG

Aucun point divers n'est soulevé.

Leslie Haskell lève l'Assemblée générale à 20h25 et invite l'ensemble des personnes présentes à un apéritif.

PV relu et approuvé par la Présidente de séance à Genève, le 19 juin 2025 :



Leslie Haskell, Présidente de TRIAL International



PV rédigé par Philip Grant